

>> MEMORIAL AGRICULTUREL

Michel Duvigneau

Michel Duvigneau, Professeur d'Education Socio-culturelle, puis responsable du service cinéma du ministère de l'agriculture, enfin mis à disposition auprès du ministère de la culture pour suivre la convention Culture-Agriculture de 1990 à 1998, nous livre ici une réflexion très personnelle sur son expérience interministérielle.

Il semble que Champs culturels avait besoin, pour ce numéro, d'une couche de " mémoire ". On voudra donc bien me pardonner de parler à la première personne, ce qui aura au moins le mérite d'assumer la subjectivité du témoignage. Je serai sans doute elliptique, car il ne s'agit pas ici d'écrire l'histoire exhaustive de cette période. On s'amusera peut-être à faire l'exégèse de tel ou tel paragraphe, la seule analyse du vocabulaire utilisé par les institutions, l'évolution des mots, le changement des appellations, mériterait de longs développements. Espérons que ce retour en arrière saura se tenir à juste distance du rapport d'activité, qui je le crains n'intéresserait pas grand monde, et d'une revue d'états d'âme, qui en passerait encore moins !

1. APERÇU HISTORIQUE

J'arrive en 1990 au ministère de la culture, pour suivre la convention Culture - Agriculture. La deuxième mouture de celle-ci (le premier texte datant de 1984) n'est pas encore signée. La Délégation au développement et aux formations (DDF, devenue récemment DDAT, délégation au développement et à l'action territoriale) est en formation, sous l'égide d'Hélène Mathieu.

Comme fonctionnaire au ministère de l'agriculture, j'ai dans mon escarcelle mon expérience de l'éducation socioculturelle (années 70, 8 ans passés dans un lycée agricole, et j'ai aussi suivi précédemment, en intervenant extérieur,

les promotions d'animateurs et professeurs depuis la deuxième promotion), 10 ans au service cinéma du ministère de l'agriculture, plus un intermède au secrétariat général de la DGER pour y rédiger un rapport sur l'audiovisuel au sein de l'enseignement agricole.

Donc, entre le Bureau d'animation rurale (tiens ! on l'a évincé celui-là, tout au moins dans l'organigramme) de la DGER, coordinateur pour l'ensemble du Ministère - autres bureaux de la DGER et autres directions - et la future DDF, se concoctaient les derniers paragraphes du futur texte interministériel.

Logique de la culture

La DDF était l'héritière de la défunte DDC (direction du développement culturel) qu'avait menée Dominique Wallon (aujourd'hui directeur du théâtre et de la musique), expérience à laquelle avait mis fin l'alternance de 86. Ce fut seulement en 1990 que l'acharnement d'H. Mathieu vint à bout du scepticisme de Jack Lang, peu porté sur la dimension sociale de la culture (on raconte qu'il surnommait H. Mathieu mère Teresa). La DDF fut structurée en trois départements.

DEDA (éducation et développement artistique)
l'éducation artistique, patate chaude née de la loi de 1988 sur les enseignements artistiques (l'université), les publics spécifiques (justice, santé, tourisme, monde du travail, handicap), les fédérations d'éducation populaire, la culture scientifique et technique

DAR (action régionale)
l'action régionale, comprenant le suivi des DRAC et plus ou moins rattachés, plus ou moins free, certains grands programmes : soutien à la production et à la diffusion vidéo, salles Zenith, à quoi se substituera plus tard une réflexion sur les équipements de proximité

DEFC (économie et formations culturelles)
l'économie culturelle, mécénat, les enseignements artistiques stricto sensu (formations professionnelles) sur le plan de la tutelle, des homologations de diplômes

Je n'énumère pas ces catégories par goût de l'inventaire, mais parce que l'aspect un peu hétéroclite souligne la difficulté pour ce ministère d'absorber l'ensemble des thématiques ci-dessus dans ses structures administratives " de droit commun ". Pour compliquer encore un peu le paysage, je rappelle ici que le ministère de la culture, mis à part les gros bataillons du patrimoine, est un " petit " ministère, avec relativement peu de fonctionnaires titulaires, mais une constellation de spécialistes venus d'un peu tous les horizons artistiques qui, surchargés de multiples obligations, n'ont guère le loisir de réfléchir et travailler en interdisciplinarité.

Le jeu consiste à donner du sens à ces amalgames. Donner du sens d'une part en " huilant " les relations interdisciplinaires, nombre d'actions croisées en témoignent : le livre et le monde du travail, ou des exclus, l'enfance et la musique, le patrimoine et le rural, etc., d'autre part en menant une action de conviction auprès des administrations régionales, les DRAC, en travaillant dans le sens des grandes politiques du pays.

Ma propre situation à l'intérieur de cette structure est tout à fait significative à cet égard. Au fond, pour Hélène Mathieu, rural c'était : une catégorie sociologique d'une part, et d'autre part, compte tenu de ses fonctions précédentes (professeur agrégé passée à la culture sur le chantier de l'éducation artistique, elle avait également suivi d'assez près le mariage aquitain DRAC-DRAF) : l'enseignement agricole. Et je me suis retrouvé, plouc de service, à porter une convention passée, côté agriculture, non pas avec une direction (encore moins un bureau), mais avec un ministère. Disons ici brièvement que je ne suis pas parvenu, malgré quelques épisodiques rencontres avec la DERF, avec la DGAL, avec la DGA même, à mettre dans le coup d'autres structures que la DGER.

Au sein de la DDF, je me suis attaqué, et là je pense avec un certain succès, à ébranler l'image du rural en tant que catégorie sociologique. C'était, il est vrai, une décennie où la question du territoire titillait les esprits et les administrations. Ce dont on peut voir aujourd'hui l'aboutissement (sans doute encore provisoire) dans les deux lois d'orientation agricole et sur l'aménagement et le développement durable du territoire.

Structurellement, au sein de la DDF, je crois avoir pris ma part à une double

évolution qui aboutit quelques années plus tard (à la fin de ma mission en son sein) au changement d'intitulé de cette délégation, " développement et action territoriale " remplaçant " développement et formations ".

Première évolution : à la reconstruction de la DDF, il fallait chercher une cohérence à des " portefeuilles " assemblés là de bric et de broc ; c'était notamment le cas du suivi des fédérations d'éducation populaire qui s'étaient donné, peu ou prou, une mission culturelle assez diversement définie : ligue française de l'éducation permanente, fédération française des MJC, fédération nationale des foyers ruraux, peuple et culture, CEMEA, fédération Leo Lagrange, associations nationales de culture scientifique et technique. Ce n'est pas le lieu ici de réécrire l'histoire des relations entre le ministère de la culture et l'éducation populaire. Qu'il suffise de dire que nous nous sommes attachés à rassembler les responsables culturels de ces structures, jusqu'alors traités en clientèles séparées qui venaient émarquer pour telle ou telle action reconnue et subventionnée par le ministère. Ils en furent très heureux et eurent pour premier enfant la création de sessions de formation à la " médiation artistique et culturelle ". J'y revien-drai.

Deuxième évolution : je m'efforçai, en rassemblant l'information, la réflexion sur le rural (merci notamment à Jean Viard et Bertrand Hervieu), de convaincre d'abord mes propres chefs que le rural ne devait pas se traiter comme public particulier, mais selon une logique territoriale. Ce qui fit que, vers la fin de mon passage à la DDF, je changeai de département, rejoignant au DAR devenu DAT (action territoriale) la politique régionale et la politique de la ville.

Logique de l'agriculture

On a déjà compris, mais je vais le préciser s'il est nécessaire, que, mis à disposition d'une autre institution, je devais d'abord en être le plus fidèle interprète possible. Ce qui me semble la logique d'une mise à disposition, mais n'est-il pas si évident pour la structure prêteuse. Même si ce que je vais écrire peut paraître un peu sévère parfois, qu'on veuille bien me pardonner d'explicitier ce qui était au moins mon point de vue. J'ai en effet assez souvent eu l'impression que mon institution d'origine me considérait un peu comme " sa chose ", peut-être son cheval de Troie, et me considéra à l'occasion un peu comme un traître. Je n'entrerai évidemment pas dans l'anecdotique. Je crois avoir cependant toujours cherché à jouer le jeu du go between, de passerelle.

Je vais donner un exemple. J'avais un peu participé, à la DGER, à la réflexion qui devait conduire à la mise en place des centres de ressources. Je me suis dit que c'était un concept qui, n'étant

d'ailleurs pas une propriété exclusive du ministère de l'agriculture, pouvait être transposé, mixé, coloré, par une rencontre entre des logiques administratives diverses. Pour rester au domaine culturel, j'ai essayé de transposer le concept, d'une part en incitant les promoteurs de cette idée, à l'agriculture, à donner une dimension culturelle à ces lieux, considérant par exemple que l'illettrisme est une réalité qui n'épargne pas le secteur agricole ou para-agricole, et se combat certaine d'ateliers d'écriture, que par la seule fréquentation des ouvrages techniques ou des outils d'auto-formation professionnels. Je n'ai pas eu l'impression d'être très suivi. En revanche, grâce au dialogue avec un chargé de mission de la Direction du livre et de la lecture, qui a été acquis à cette idée, sont nés les centres de ressources livre, devenus plus tard, par l'effet d'une de ces alternances politiques qui ne s'encombrent pas toujours de réflexion sur le fond, relais-livres en campagne, ce qui, sans remettre fondamentalement en cause l'idée de départ, gommait un peu la dimension pluridisciplinaire de l'expérience. L'expérience poursuit son cours, avec des lieux où voisinent ici poste, tourisme, livre, là boulangerie, livre...

J'avais également souhaité transposer l'idée dans l'action culturelle du secteur associatif, à commencer par la fédération des foyers ruraux, avec qui j'étais en relation. On pouvait imaginer des dominantes diverses : ainsi naquit par exemple un centre de ressources théâtre amateur dans ce cadre, et dans un registre un peu différent un pôle cinéma itinérant.

Je reviens à la logique agriculture, pour évoquer la difficulté de mener une mission d'intermédiaire. La convention entre les deux ministères, si elle n'avait pas prévu de moyens d'accompagnement (las !), avait inscrit sur le papier un pilotage commun aux deux ministères. Ai-je mal su m'y prendre ? La lourdeur administrative ne peut-elle être contournée ? Il advint que la personne choisie du côté de l'Agriculture pour représenter le Ministère étant le chef de service de l'inspection générale, il y eut glissement de l'intuitu personae vers la représentation hiérarchique. Cela n'eut pas que des désavantages, mais il faudrait à mon sens reprendre cette question dans le cas d'une réécriture éventuelle de la convention.

Je terminerai ce chapitre en pointant un dernier risque de dérive de ce que j'appelle la logique de l'agriculture en matière culturelle. Je le fais avec d'autant plus de tranquillité d'esprit que je suis de ceux qui insistent pour que, par exemple, on continue à défendre l'éducation " socioculturelle ", considérant qu'on a réussi, en trois décennies, et nonobstant toutes les difficultés du quotidien, que je ne méconnais pas, à donner à cette " discipline " originale de l'enseignement agricole une originalité, une densité, une complexité, qu'il est à

mes yeux hautement souhaitable de maintenir et de renforcer. N'en demeure pas moins parfois le risque de dérives, au gré de la pesanteur du milieu parfois, ou pour d'autres raisons moins avouables (il vaudrait mieux pour en parler un analyste extérieur)... Je pense en particulier à ce tic rhétorique du parallélisme culture-agriculture, qu'on ferait mieux de balancer aux orties. Mais qui malheureusement, par exemple quand il est question de patrimoine, conduit à limiter les ambitions au balisage de sentiers, ou à la restauration des lavoirs et autres croix de chemin, ou encore à focaliser exclusivement sur les manifestations traditionnelles d'une prétendue " culture populaire rurale ", toutes choses belles et bonnes dans le détail, sous réserve de les insérer dans le système général du paysage, du territoire marqué par l'homme et les hommes, de l'écologie, de l'esthétique et de l'éthique, pour citer les propos d'un paysagiste. Il faut avancer dans ces matières avec la plus grande prudence et la plus grande lucidité, au risque de se faire piéger par les aspects purement économiques de la " valorisation " et du tourisme. Il y a encore là un vaste chantier d'analyse, de connaissance à développer, d'enrichissement entre disciplines. Pour dire les choses en peu de mots, alors qu'on parle, lorsqu'il s'agit de développement local, de " projets forts ", de qualité, de professionnalisme, d'ouverture la plus large possible, dès qu'on aborde la culture la tendance est à évoquer les " petits projets ", le bénévolat, l'amateurisme. Je pense qu'il y a lieu de faire se féconder les deux logiques.

2. QUELQUES PISTES ENCORE OUVERTES

Ce n'est pas par hasard que j'ai terminé le premier chapitre de mon intervention sur la question du patrimoine. Cela va me permettre d'énumérer quelques-uns des axes que j'ai essayé d'approfondir, dans différents domaines disciplinaires. J'ai évoqué deux de ces domaines : le livre et le patrimoine. J'ai déjà écrit ailleurs (voir le dossier Action culturelle et milieu rural, datant de 1994, adressé, en son temps, en deux exemplaires, à tous les établissements d'enseignement agricole public) qu'il pouvait être opératoire d'aborder la culture en territoire rural par deux entrées plus une : le patrimoine, en tant que " première évidence culturelle " en milieu rural ; l'aspect service ensuite, et notamment de service de proximité. La troisième entrée me paraissait plus ténue, moins saisissable, mais à la réflexion c'est elle que je placerais aujourd'hui en tête : c'est la présence artistique, par la présence humaine, de l'homme artiste.

Je ne reviendrai sur la question du patrimoine que pour citer le groupe de travail que nous avons constitué en 1991-92, comprenant des représentants de la Direction du patrimoine

(Inventaire, Mission du patrimoine ethnologique), du Département des études et de la prospective, des représentants du Ministère de l'agriculture (Bureau d'animation rurale, DERF), des représentants de la Fédération des parcs naturels régionaux de France et de l'Union nationale des centres permanents d'initiation à l'environnement. Ce groupe engendra notamment une enquête sur Patrimoine et développement rural, et, de façon indirecte, contribua à la mission confiée au professeur Isac Chiva (mission ayant abouti au rapport Une politique pour le patrimoine culturel rural, 1994), à laquelle furent associés plusieurs membres du groupe de travail. On en retrouve d'ailleurs quelques-uns dans la liste des participants au groupe national de pilotage de l'opération Patrimoine rural 2000. Mon seul regret, qui vaut d'ailleurs tout aussi bien pour cette dernière opération, est que la volonté politique n'a jamais été suffisamment forte pour que soient consacrés de réels moyens à la concrétisation d'une réflexion riche de sens et, me semble-t-il, porteuse en germe d'attitudes mentales propres à dynamiser les démarches territoriales que chacun réclame aujourd'hui.

Je veux rappeler ici qu'il y eut, un temps, une volonté interministérielle qui aurait pu produire des effets importants, si elle n'avait été tuée dans l'œuf par une de ces alternances politiques que j'ai déjà évoquées : je veux parler des espaces culturels ruraux, idée née de la mission sur l'école rurale qui avait été confiée à Pierre Mauger et Jean-Claude Lebossé (aujourd'hui DGER). Idée simple : en territoire rural, surtout déshérité, isolé, l'école, le collège, le lycée (particulièrement agricole), sont parfois le dernier service public restant ; pourquoi donc ne pas en faire un pôle culturel, au sens le plus large et en même temps le plus précis du terme ? Parmi les expériences de préfiguration on trouvait par exemple Marciac et son collège, dans et autour duquel s'est développé un travail sur le jazz. Éducation nationale, Culture (ces deux ministères étant alors réunis, tentative éphémère) et Agriculture s'étaient pourtant mis au travail en étroite collaboration... Peut-être l'idée sera-t-elle reprise quelque jour, et renforcée ?

Il est un autre domaine artistique où j'ai cherché des voies "nouvelles" : celui du théâtre. Sollicité tantôt par des projets de création en territoire rural, tantôt par des projets de diffusion, tantôt par des expériences de pratique amateur, j'avais constitué un groupe de travail intitulé La langue portée en scène à la campagne, non pas pour défendre quelque particularisme linguistique, mais pour englober dans la réflexion aussi bien le travail de compagnies voulant s'investir hors les villes, que le développement d'un vrai travail de pratique amateur, que le conte. Se sont réunis des professionnels, des représentants de fédérations associatives, de

représentants de la Direction du théâtre et des spectacles, de représentants du Centre national du théâtre, de conseillers en DRAC. Le temps a manqué pour poursuivre ce travail, mais il a trouvé des échos qui j'espère ne se perdront pas ; je reste toujours étonné de la quantité d'initiatives aussi variées que passionnantes qui souhaiteraient se faire connaître, communiquer entre elles... Étonné aussi que, par une sorte d'effet-miroir, une quantité de gens sont à la recherche de l'information sur des sujets semblables. Parallèles qui décidément ne se rencontrent pas.

3. À LA RECHERCHE D'UNE ARMATURE DE PENSÉE POUR L'ACTION

On aura compris que pour moi le passage au ministère de la culture, dans le contexte de l'évolution de ce dernier et dans l'esprit de la mission qui m'était confiée, a consisté à rechercher une cohérence, et d'abord une cohérence de discours pour répondre aux demandes qui m'étaient faites, ou stimuler l'action culturelle de mes partenaires. Ce faisant, j'ai participé au travail général de la délégation où j'étais placé, travail de centre de ressources (qui s'est manifesté brillamment quoique pendant un temps trop court avec le bulletin de liaison Direct, et a repris par la voie d'Internet avec *Complément d'objet*, qui vous est accessible notamment par la conférence ESC, mais que l'on peut faire suivre à toute personne ne disposant pas de cet accès : *Champs culturels* se fera un plaisir d'accueillir les personnes intéressées notamment.

En conclusion s'il en faut (à quoi ma nature est rétive) j'ouvrirai simplement le débat. Je renvoie les lecteurs de *Champs culturels* (revue à laquelle je dois l'hommage d'avoir réalisé une partie de mon aspiration à l'information et à l'échange) à la livraison de septembre 1999 de la revue *POUR, Un imaginaire citoyen, Cultures, territoires communs, création artistique*, où j'ai tenté de faire ressortir, en guise de "boîte à outils", quatre axes communs (ou du moins parallèles) de trois textes officiels : la loi d'orientation agricole, la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, la Charte des missions de service public du ministère de la Culture. Ces quatre axes sont les suivants : économique / professionnalisme, environnemental / artistique, social, territorial. Cela me semble fournir un cadre de critères à partir duquel on peut construire, développer et mesurer (évaluer ?) un projet culturel en territoire rural.

Pour moi, cul-terreux à la culture (esclaffements entendus à l'évocation de "développement durable" à l'arrivée de cette locution !), culturel à l'agriculture (mines effarouchées à l'évoca-

tion du professionnalisme, de l'artistique...), je persiste à croire qu'on peut encore progresser en ouvrant un peu les fenêtres sur le territoire des voisins, à "regarder par-dessus la haie" de son pré carré, et que la conviction et l'engagement individuel des acteurs doivent aussi trouver chez les décideurs une écoute et les moyens d'une pérennisation de l'action entreprise.

Michel Duvigneau
Délégué GRAF - Bretagne

